

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/376
25 mars 2003

(03-1706)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais/
espagnol

MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain
de coopération pour l'agriculture (IICA)

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires sont invitées à communiquer des renseignements sur les activités qu'elles mènent pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre de l'Accord sur les mesures SPS. L'IICA présente ci-après certaines des initiatives qu'il a entreprises ou va entreprendre à cette fin.

Soutien à la participation active des pays des Amériques au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

2. En collaboration avec le Département de l'agriculture des États-Unis, l'IICA met actuellement en œuvre la deuxième phase du "Programme de soutien à la participation active des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC". Comme pendant la première phase, qui s'est déroulée en novembre 2002, le Département de l'agriculture et l'IICA ont facilité la participation de 64 experts des capitales de 32 pays aux réunions du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires. Avec la participation et l'aide de l'OMC, ils ont aussi tenu un séminaire visant à améliorer la capacité des pays en ce qui concerne différents aspects des réunions internationales. L'objectif est de favoriser le dialogue sur la question entre les pays Membres et de les encourager à jouer un rôle plus actif au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires.

Activités menées dans les Caraïbes

3. En mai, l'IICA présentera au Conseil du développement et du commerce et aux Ministres de l'agriculture de la CARICOM un rapport de situation sur la proposition d'établissement de l'Agence d'hygiène agricole et vétérinaire et de sécurité sanitaire des produits alimentaires des Caraïbes.

4. Depuis octobre 2002, l'Union européenne met en œuvre le projet sur le "Renforcement des services de quarantaine agricole dans les Caraïbes" (SAQS). Avec l'assistance de l'IICA, des consultations nationales ont eu lieu sur la modernisation des services d'hygiène agricole et de sécurité sanitaire des produits alimentaires de 15 pays membres du Forum des Caraïbes (CARIFORUM). Dans 13 de ces pays, un mandat a été établi pour la coordination des Comités d'hygiène agricole et de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

5. Dans le cadre du projet SAQS, l'IICA a commencé à établir des plans nationaux de lutte contre les maladies des bovins avec les services vétérinaires d'Antigua-et-Barbuda, de la Barbade, de la Dominique, de la Grenade, de Saint-Kitts-et-Nevis et de Saint-Vincent-et-les Grenadines. Un travail analogue démarrera en avril avec les services vétérinaires du Belize, de Haïti et de la République dominicaine.

./.

6. En collaboration avec le secteur privé et les universités des Caraïbes, l'IICA a tenu du 12 au 15 novembre, à la Trinité-et-Tobago, un séminaire-atelier intitulé "Améliorer la compétitivité du secteur de l'aviculture aux Caraïbes", au cours duquel on a élaboré des protocoles sanitaires pour la production des œufs et commencé à travailler à la définition de normes d'étiquetage et de qualité pour les programmes de sécurité sanitaire des œufs et la volaille des Caraïbes. Le Service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire (APHIS) du Département de l'agriculture des États-Unis, l'Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires (FDA) des États-Unis, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Office canadien de commercialisation des œufs ont apporté un soutien technique à cet atelier.

Appui au Groupe interaméricain de coordination de la protection des végétaux (GICSV)

7. À une réunion du GICSV tenue à Bogota (Colombie) en février, l'IICA a été chargé d'assurer le secrétariat technique de cette organisation. Le GICSV, créé pour coordonner les efforts déployés au niveau de l'hémisphère pour empêcher l'introduction et la diffusion des parasites et pour promouvoir des mesures de lutte antiparasitaire, rassemble les organismes régionaux de protection phytosanitaire des Amériques, dont le Comité de protection phytosanitaire du cône Sud (COSAVE), l'Organisation nord-américaine de protection phytosanitaire (NAPPO), l'Organisation régionale internationale pour l'hygiène agricole (OIRSA) et la Communauté andine des nations (CAN).

Formation à l'HACCP

8. L'IICA a poursuivi ses programmes de formation à l'HACCP en organisant deux cours, qui ont eu lieu l'un en novembre 2002 et l'autre en mars 2003. Ces cours, dispensés sous forme de vidéoconférences reliant huit pays, ont permis de former 125 personnes.

9. Ces cours sont assurés avec l'appui de la Banque mondiale, par son Réseau mondial d'échange du savoir au service du développement (GDLN). L'IICA travaille actuellement à produire ce cours sur un CD-ROM interactif qui sera utilisé comme support de formation par des instructeurs locaux, ce qui permettra d'élargir le champ de la formation à l'HACCP dans les Amériques. Le prochain cours, qui aura lieu en mai, reliera cinq pays. L'Université du Texas A&M fournit un appui technique à ces programmes de formation.

Information

10. Des communiqués de presse, publications et bulletins hebdomadaires sont diffusés par le réseau andin d'informations sur l'hygiène agricole et vétérinaire (<http://www.iicasaninet.net/>) et le réseau Agrosalud XXI (www.infoagro.net/salud) qui fournissent des renseignements importants sur la santé animale, la protection phytosanitaire et la sécurité sanitaire des aliments. Les sites Web de ces deux réseaux sont actuellement consultés plus de 3 000 fois par jour, ils comptent près de 4 000 utilisateurs enregistrés et touchent 48 pays.

11. Pour de plus amples renseignements sur ces initiatives, prière de s'adresser à:

ebolanos@iica.ac.cr (Eric Bolaños) ou kwalker@iica.ac.cr (Kevin Walker)

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et
innocuité des produits alimentaires
<http://infoagro.net/salud>
